

**DESCRIPTION DU PROJET**

Le projet prévoit d'améliorer et de développer les services destinés à la jeunesse et à l'enfance afin de permettre une meilleure intégration et implication dans la vie locale des jeunes générations et de prendre en compte leurs besoins particuliers en termes d'infrastructures.

Un service « action jeunesse et intergénérationnelle » a été mis en place par la commune en mars 2012. Sa mission consiste en la mise en œuvre de la politique « jeunesse » et « intergénérationnelle » à La Bruyère. Le projet vise à soutenir ce service dans son travail en favorisant la réalisation de diverses mesures qui relèvent de son domaine d'action telle que :

- l'aide logistique aux activités d'été des organisations de jeunesse ;
- le soutien aux clubs des jeunes et maison de jeunes ;
- la création de plaines de jeux ;
- l'organisation d'actions qui visent la responsabilisation et la conscientisation écologique des jeunes, afin de permettre un meilleur vivre ensemble (exemple : « La Bruyère propre ») ;
- l'amélioration de la communication autour des organismes et événements concernant la jeunesse via :
  - la mise en place d'un forum permanent « jeunes de La Bruyère » via une page Facebook ;
  - l'établissement d'un calendrier bimensuel des activités pour les jeunes de l'entité et l'organisation de la diffusion par newsletter ou sms ;
- le développement des espaces de réunion et de divertissement de la jeunesse ;
- le soutien des jeunes à la réalisation de projets personnels en facilitant l'accès à l'information sur les programmes de mobilité qui permettent aux jeunes d'effectuer des voyages ou des stages à l'étranger : à cet effet, une rubrique particulière pourrait être créée sur le site de la commune.

**ORIGINE DE LA DEMANDE**

La demande émane à la fois du Collège communal, de la CLDR, des groupes de travail, des consultations villageoises, des consultations des enfants et des jeunes.

**JUSTIFICATION DU PROJET**

La Commune de La Bruyère est engagée dans une politique de soutien à la jeunesse. A ce titre, un service « action jeunesse et intergénérationnelle » a vu le jour en 2012 au sein de l'Administration communale. Considérant que certaines actions proposées dans le cadre de ce projet font partie des mesures que celui-ci souhaite mettre en place pour améliorer l'infrastructure à destination des jeunes, le projet constitue avant tout un soutien à l'accomplissement des missions de ce service.

Il vient par ailleurs compléter l'activité du CRLB – le Centre Rural de la Bruyère, destiné aux jeunes de 12 à 26 ans. Cette Maison de Jeunes (Mj) propose principalement :

- l'accueil en Mj à Bovesse et à Rhisnes et l'accompagnement des Comités décentralisés
- l'organisation d'ateliers (danse, théâtre, sports, cuisine, sono, éveil à la créativité)
- la mise en place de stages et plaines pendant les vacances scolaires
- l'ouverture à la citoyenneté et le développement de la participation.

Ainsi, le projet s'appuiera sur l'infrastructure et l'offre existantes à destination des jeunes de La Bruyère, afin de l'élargir et d'enrichir son champ d'action.

**LOCALISATION**

Sans objet.

**STATUT AU PLAN DE SECTEUR**

Sans application.

## **STATUT DE PROPRIÉTÉ**

Sans application.

## **TÂCHES À RÉALISER**

A définir lorsque les modalités du projet seront concrétisées.

## OBJECTIFS VISÉS

	Défi (objectifs de développement)	Objectifs opérationnels	
Axe 1 : Gouvernance	Affirmer l'inscription de la gouvernance communale dans les enjeux du développement rural durable	<input type="checkbox"/>	Asseoir le rôle exemplatif de l'Administration communale en matière de développement durable
		<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Sensibiliser et mobiliser les citoyens aux gestes durables</b>
		<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Etablir une communication efficace entre Commune, citoyens et acteurs du territoire</b>
Axe 2 : développement économique	Assurer un développement économique en phase avec le caractère rural	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Valoriser et développer les ressources du territoire communal</b>
		<input type="checkbox"/>	Attirer de nouvelles activités économiques en lien avec les besoins locaux
		<input type="checkbox"/>	Initier des partenariats avec des pôles économiques avoisinants
Axe 3 : Aménagement du territoire, cadre de vie et environnement	Préserver l'équilibre entre le cadre de vie rural de la commune et son dynamisme territorial	<input type="checkbox"/>	Gérer et améliorer la qualité environnementale du territoire
		<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Développer une vision prospective et dynamique du territoire</b>
		<input type="checkbox"/>	Aménager des espaces publics intégrés, pour tous et de manière concertée
		<input type="checkbox"/>	Soutenir la création de logements pour toutes les générations
Axe 4 : Mobilité	Donner une place à tous les modes de déplacements	<input type="checkbox"/>	Permettre à chacun de rallier les différents pôles en toute sécurité
		<input type="checkbox"/>	Créer un circuit de liaisons lentes inter villages
		<input type="checkbox"/>	Favoriser les alternatives à la voiture individuelle
Axe 5 : Dynamisme socio-culturel	Renforcer le plaisir de vivre ensemble à La Bruyère	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Améliorer les services aux personnes</b>
		<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Permettre le développement d'activités intergénérationnelles</b>
		<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Mettre en valeur les atouts associatifs, sportifs, culturels et patrimoniaux</b>

Ces objectifs sont rencontrés parce que :

- Les projets développés en soutien à la jeunesse et aux mouvements de jeunesse intégreront une dimension de développement durable afin de sensibiliser les jeunes à la thématique.
- L'objet même du projet est l'amélioration du service à la jeunesse et à l'enfance.
- Le projet pourra contribuer à soutenir des activités créatrices de lien entre les générations. Ceci est d'autant plus probable que le service communal de la jeunesse est également responsable de l'action intergénérationnelle.
- Le soutien offert aux initiatives de jeunes permettra de stimuler et de développer la vie associative de la commune.

## **GESTIONNAIRES DE PROJET**

- Commune
- CLDR
- PCS
- CPAS
- Mouvements de jeunesse
- CRLB

## **ELÉMENTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE POUR LA PRIORITÉ À ACCORDER**

- Implication des jeunes ainsi que des mouvements de jeunesse lors de la définition des mesures à entreprendre dans le cadre du projet afin de répondre aux besoins réels exprimés par ceux-ci

## **ETAT DU DOSSIER**

Actuellement, le service « action jeunesse et intergénérationnel » met en place la politique communale pour les jeunes générations et les personnes âgées. Il doit encore être précisé dans quelle mesure ce projet pourra concrètement soutenir l'action du service.

## IMPACTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Pilier environnemental :

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
Sensibilisation des jeunes aux problématiques du développement durable par des projets autour de cette thématique	Adoption d'un comportement plus respectueux de l'environnement au quotidien

### Pilier économique :

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
/	/

### Pilier social :

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
Amélioration de l'infrastructure et des services dédiés aux jeunes et aux enfants	Développement des activités organisées par les jeunes grâce à une meilleure infrastructure
Davantage de possibilité de participer à la vie sociale pour les jeunes et les enfants	Plus grande implication des jeunes dans la vie locale
Davantage de possibilité d'épanouissement et d'apprentissage pour les jeunes et les enfants	

### Pilier culturel :

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
Stimulation des activités culturelles à la commune portées par des jeunes lorsque des projets impliquent des activités de théâtre, la pratique musicale, ...	Une plus grande participation des habitants, et notamment des jeunes de la commune aux activités culturelles.